

MAIRIE DE MELICOQ

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 juin 2020

L'an deux mil vingt, le mercredi 24 juin 2020 à dix-neuf heures, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire à la salle multifonction Bernard Dupuis, sous la présidence de Madame VANPEVENAGE Valérie, Maire.

MEMBRES PRESENTS :

MM. COLLÉ G. – JOLIVET B. – BOURDON J. – LANDUYT N.

–

ZANCZAK P. – DEFRESNE X. – BERNARD T. -

Mmes DELABIE ML. – COLLE C. – FLORENCHIE MC –
VANPEVENAGE V. - LAMBERT F. – DECLEIN C. -

Absents excusés : BARBOSA I. – DEVANNEAUX H.

POUVOIR :

Aucun pouvoir n'a été donné

Début de séance : 19h00 – Fin de séance : 22h10

Mme LAMBERT a été élue secrétaire

Convocation papier le 17 juin 2020.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 26 février 2020
- Vote du budget
- Vote des commissions
- Révision des tarifs API
- Prix de la salle multifonction
- Courrier AC2S
- Vote du compte de gestion du CCAS
- Délibération concernant les travaux de l'église
- Honorification Mr Flamant
- Délibération pour la délégation des signatures des adjoints
- Election des membres extérieurs du CCAS

I/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 février 2020

Madame le Maire ouvre le Conseil en faisant relecture du compte rendu du 26 février 2020 aux adjoints et aux conseillers.

Après lecture faite, celui-ci a été voté à l'unanimité.

II/ VOTE DU BUDGET

Monsieur Zanczak procède à la présentation globale du budget 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- *Fonctionnement : 599 587.77 €*
- *Investissement : 171 262.42€*

Après exposé, le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le budget 2020.

Taux d'impositions 2020 :

*Sur proposition de la Commission des finances, et après en avoir délibéré, **le Conseil municipal à la majorité, décide d'augmenter les taux de 1% de façon linéaire.***

- Taxe foncière bâtie : 28.50 %
- Taxe foncière non-bâtie : 93.97 %
- CFE : 17.54 %

Après calcul du produit correspondant en appliquant les nouveaux taux, le produit attendu passe à 313 909 € contre 310 801 € en 2019.

Subvention aux associations :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder en 2020, les subventions aux associations qui en feront la demande, et qui auront fourni leur procès-verbal d'assemblée générale.

☞ 160 € par association

III/ VOTE DES COMMISSIONS

Ont été désignés, à l'unanimité, les membres suivants :

Commission d'urbanisme :

BERNARD T. – BOURDON J. – COLLE C. – DECLEIN C. – DELABIE M-L. – FLORENCHIE M-C. – JOLIVET B. – LANDUYT N. – ZANCZAK P.

Commission des travaux, de la voirie, du cimetière :

BERNARD T. – BOURDON J. – COLLE C. – COLLÉ G. - DEVANNEAUX H. – FLORENCHIE M-C. – JOLIVET B. – LANDUYT N.

Commission des marais, étangs, fossés et bois :

BOURDON J. – COLLE C. – COLLÉ G. – DEFRESNE X. – DELABIE M-L. – FLORENCHIE M-C. – LANDUYT N.

Membres extérieurs : GUEY Jérôme et FLAMANT Hervé

Commission d'appel d'offres :

- Titulaires : BOURDON J. – COLLÉ G. – JOLIVET B.
- Suppléants : BERNARD T. – COLLE C. – LANDUYT N.

Commission des finances :

BARBOSA I. – BERNARD T. – COLLE C. – JOLIVET B. – LANDUYT N. – ZANCZAK P.

Commission des affaires scolaires :

BARBOSA I. – COLLE C. - DECLEIN C. – DEFRESNE X. – DEVANNEAUX H. – LAMBERT F.

- Extérieurs : 3 représentants des élèves, à désigner.
-

Commission des fêtes, jeunesse, sports et loisirs :

BARBOSA I. – BERNARD T. – BOURDON J. – COLLE C. – DECLEIN C.

-

DEFRESNE X. – DELABIE M-L. – DEVANNEAUX H. – FLORENCHIE M-C.

Commission de la communication :

BERNARD T. – BOURDON J. – DECLEIN C. – DEVANNEAUX H. – JOLIVET B. – LAMBERT F.

Commission environnement et embellissement du village :

COLLE C. – COLLÉ G. – DELABIE M-L. – FLORENCHIE M-C.

Commission sécurité :

BARBOSA I. – BERNARD T. – DEFRESNE X. – DEVANNEAUX H.

Commission des impôts directs : VANPEVENAGE V.

Titulaires : FLORENCHIE M-C. – JOLIVET B. – LANDUYT N – LAMBERT F. – ZANCZAK P. – COLLE G.

Suppléants : COLLÉ C- DEVANNEAUX H- BARBOSA I- BERTRAND T- BOURDON J- DELABIE M-L.

Commission de révision de la liste électorale : VANPEVENAGE V.

- *Extérieurs : DELABIE L. (TGI) – Mme MARTINOT – DEFRESNE X.*

Commission du CCAS :

BERNARD T. – BOURDON J.- DECLEIN C. – DEVANNEAUX H. – FLORENCHIE M-C. – ZANCZAK P.

- *Extérieurs : Mme CHOPIN – Mme DEKESEL – Mr CARDON – Mme GUEY – Mme CARVIN – Mme NONOTTE*

Correspondant défense : COLLÉ G.

Syndicat SEZEO :

- *Titulaires : COLLÉ G. – JOLIVET B.*
- *Suppléant : BERNARD T.*

Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Vallée du Matz :

- *Titulaires : FLORENCHIE M-C. – LANDUYT N.*
- *Suppléants : DEFRESNE X. – VANPEVENAGE V.*

Syndicat Communal des Eaux et Assainissement Chevincourt-Machemont-Melicocq-Marest sur Matz :

- *Titulaires : COLLE C. – DELABIE M-L. – JOLIVET B.*
- *Suppléants : DEFRESNE X. – FLORENCHIE M-C. – LANDUYT N.*

IV/ REVISION DES TARIFS API

Pour la rentrée 2021/2022, API n'appliquera pas de hausse sur les repas qui restera à 2,97 € TTC. Nous rappelons que l'heure de déjeuner se décompose comme suit :

Le repas au prix de 2.97 € TTC, l'heure du périscolaire qui varie selon le nombre d'enfants et les revenus et une charge communale variable qui est votée en conseil municipal tous les ans (1,51 € actuellement pour couvrir une partie des charges comme le pain, les énergies, les salaires...).

Madame le Maire rappelle que lors de la commission des finances du 17 juin 2020, une proposition d'augmentation de 10 cts de la charge communale a été proposée.

L'augmentation de 10 cts est votée à l'unanimité, la charge passe donc à 1,61 €.

IV/ PRIX DE LA SALLE MULTIFONCTION

Des travaux vont être effectués dans la salle multifonction pour créer un périscolaire. La surface de la salle sera de 86 m² au lieu de 116 m², le nombre de personnes accueilli passera de 80 au lieu de 120. Il a été proposé de revoir les tarifs en conséquence à compter du 01/11/2020 comme suit :

Locataire	Habitant	Extérieur	Habitant	Extérieur
Durée de location	1 jour		2 jours	
Avant	270 €	370 €	425 €	610 €
A partir du 1 ^{er} novembre 2020	180 €	270 €	280 €	420 €

Les prix ont été votés à l'unanimité.

VI/ COURRIER AC2S

Après lecture du courrier de Melle Ophélie Poncelet (directrice de l'association AC2S) qui réitère sa demande pour :

1/ l'occupation des locaux pour le mercredi et les petites vacances jusqu'à la fin de l'année,

2/ d'aménager le local dit « petite mairie » en bureau avec la mise en place de petit mobilier, imprimante, accès internet.

Le Conseil Municipal accepte de renouveler la convention d'occupation des locaux jusqu'à la fin de l'année et décide que le local dit « petite mairie » pourra être utilisé en bureau par l'AC2S,

mais aussi par d'autres associations qui le demandent et ne souhaite pas qu'elle soit aménagée en bureau comme demandé.

VII/ BUDGET DU CCAS

Madame le Maire présente le compte de gestion du CCAS avec un solde créditeur de 5 718.47 €

Le Conseil vote le budget du CCAS à l'unanimité.

VIII/ DÉLIBÉRATION SUR LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Une délibération a été prise en 2015 concernant une subvention de l'église, les travaux n'ayant pas été réalisés, il faut renouveler la délibération pour garder la subvention actualisée.

Le Conseil donne son accord pour réactualiser la délibération.

IX/ DÉLÉGATION AUX ADJOINTS

Madame le Maire demande au Conseil Municipal leur accord pour donner délégation aux adjoints. Les conseillers donnent leur accord.

Le Conseil doit prendre une délibération sur le taux d'indemnité du maire et des adjoints, les taux appliqués à ce jour sont de 8,25% pour les adjoints et 40,3% pour le maire.

Les taux ont été votés à l'unanimité.

X/ HONORIFICATION MR FLAMANT

Madame le Maire explique ce qu'est l'honorification, le Conseil donne son accord pour lancer la procédure d'honorification de Mr Flamant, membre communautaire depuis plus de 18 ans.

XI/ QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire fait lecture d'un courrier reçu en mairie d'un administré de la rue du Petit Mélicocq, qui souhaiterait faire déplacer/retirer un parterre de fleurs afin de construire à cet emplacement une seconde entrée de parking dans son jardin.

Madame le Maire propose de rencontrer cet administré avec les adjoints pour se rendre compte de la faisabilité sur place et de pouvoir lui apporter une réponse.

Tour de table :

Madame le Maire expose le compte rendu des 2 rendez-vous avec un administré de la rue du Moulin concernant le passage fréquent de camions (rappel : les camions sont interdits à la traversée de Mélicocq) il a proposé de poser un portique à l'entrée du village, ensuite sécuriser la rue du Marais de l'Épine car des véhicules passent sur le trottoir.

Madame le Maire lui a proposé de le rencontrer sur place avec les adjoints et de voir ce qui serait possible de faire et de lui répondre par courrier.

Madame Marie-Louise Delabie fait une synthèse de la commission des fêtes qui a eu lieu le 10 juin 2020.

Madame Chantal Colle, faisant partie de la commission des fêtes, a trouvé un maraîcher qui accepte de venir, le samedi matin, vendre ses produits sur la place du village.

Monsieur Nicolas Landuyt signale le vol et le démontage de plusieurs panneaux de signalisation dans le village. Une action va être engagée par Gérard Collé.

Monsieur Thierry Bernard expose le projet de l'installation d'un distributeur de pain qui se trouvera sur la place de la mairie. Nous travaillerons en partenariat avec une boulangerie de Thourotte.

Monsieur Gérard Collé informe que la remise en état de propreté du village est en cours : Fauchage des fossés, tontes, remise en place de panneaux de signalisation ...

Liste des délibérations et sujets abordés au cours de la séance :

OBJET	N°
TARIF DE LA SALLE MULTIFONCTION	10
SIGNATURE DELEGATION DES ADJOINTS	11
INDEMNITES DES ELUS	12
RENOUVELLEMENT SUBVENTION DE L'EGLISE	13
HAUSSE DES TAXES FONCIERES	14
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	15

(Les délibérations sont à votre disposition pour lecture en mairie)

Signatures des membres :

VANPEVENAGE Valérie		COLLE Chantal	
ZANCZAK Philippe		DECLEIN Cécile	
DELABIE Marie-Louise		DEFRESNE Xavier	
COLLE Gérard		DEVANNEAUX Henriette	
LAMBERT Florence		FLORENCHIE Marie-Claude	
BARBOSA Isabelle		JOLIVET Bertrand	
BERNARD Thierry		LANDUYT Nicolas	
BOURDON Jacques			